

**REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
N°2021\_101**

L'an deux mille vingt et un, le trente juin, à 18h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace Cristal de PORTES-LES-VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 24/06/2021

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 80 - votants : 100

**OBJET : BUDGET ANNEXE SERVICE MUTUALISÉ ARCHIVES - COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**PRESENTS :**

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, MICHELET Jacky, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GILLES Philippe, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, BARDE Robert, VIDANA Lysiane, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, SYLVESTRE Dominique, MURDINET Armand, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, MAIRE Florence, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, TEUFERT Romain, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, JUNG Anne, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, PAULET Cécile, PUGEAT Véronique, RASTKLAN Georges, ROCHE Annie, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

**ABSENT(S) ayant donné procuration :**

Monsieur VALLON Cyril a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine  
Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian  
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane  
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène  
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane  
Monsieur PERTUSA Pascal a donné pouvoir à madame PLACE Anna  
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur LARUE Fabrice  
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur COUSIN Stéphane  
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur OUDILLE Xavier  
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François  
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève  
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François  
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent  
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel  
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme  
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem  
Madame ILIOZER-BOYER Nathalie a donné pouvoir à madame PAULET Cécile  
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain  
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur RASTKLAN Georges  
Madame RAVELLI Michèle a donné pouvoir à madame JUNG Anne  
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à madame DALLARD Laurence

Le service commun Archives a été créé afin de répondre, aux besoins des adhérents, en matière d'archives.

Il y a deux modes d'interventions proposés par le service commun aux adhérents, soit le volet complet des missions d'archivistiques, soit une gestion décentralisée des archives.

Ces deux modes d'intervention ont des modes de financement propre :

- la gestion intégrée se base sur une clé basée sur le volume de fonds conservés et le volume d'accroissement annuel,
- la gestion décentralisée se base sur un coût à la journée avec un engagement pour les adhérents d'un nombre de jour fixe.

Suite aux préconisations de la Chambre régionale des Comptes, les dépenses et recettes de ces services communs vont être progressivement incorporées au budget général en cours d'année 2021. Aussi, le compte administratif 2020 est le dernier en année pleine pour ce budget annexe.

Le budget est régi par nomenclature M14.

Le compte administratif 2020 se résume comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2020	445 474,14	2 935,00
Dépenses 2020	445 474,14	2 650,10
Résultat 2020	0,00	284,90
Résultat reporté 2019		-9 898,53
Résultat Cumulé 2020	0,00	-9 613,63

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est annexée à la délibération du compte administratif du budget principal.

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
2018	467 238,30 €	467 238,30 €	- €	5 393,77 €	1 850,00 €	- 3 543,77 €
2019	481 478,17 €	481 478,17 €	- €	- €	2 897,00 €	2 897,00 €
2020	445 474,14 €	445 474,14 €	- €	2 650,10 €	2 935,00 €	284,90 €

#### Section de fonctionnement

La principale dépense de fonctionnement est celle des charges de personnel, qui varient d'une année à l'autre en fonction des besoins et demandes des adhérents (412 k€ pour 2020 soit -39 k€ par rapport à 2019). Les recettes proviennent des adhérents du service commun.

#### Section d'investissement

La dépense correspond à la participation de ce budget annexe au service commun Informatique ; la recette aux amortissements.

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, se retire de la salle pour le vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par monsieur Christian GAUTHIER, 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le compte administratif 2020 du budget annexe Service Mutualisé Archives,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le 09/07/2021 

ID : 026-200068781-20210630-2021\_DELIB101-BF

*Délibération adoptée à la majorité absolue*

Votants POUR : 96 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 1 voix

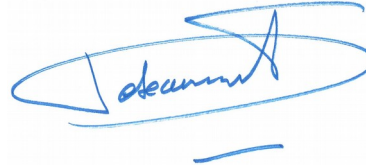
MEJEAN Florent

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Valence, le 12/07/2021  
Le Président,  
Par délégation,  
Véronique DEBEAUMONT  
Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.